

Proposition d'aménagement cyclable

Ville de Pau - Fiche n°4

Aménagement de la rue des Cordeliers en « Rue à partager » (vélo, piétons, voitures des riverains)

Mise à jour : juin 2003

Voie concernée

La totalité de la **Rue des Cordeliers**, c'est-à-dire de la place de la Libération au Nord à la rue Maréchal Joffre au Sud

Constat

Description de la situation actuelle

Au début de la **rue des Cordeliers**, côté place de la Libération, en face de l'église Saint Jacques, au Nord, figure un panneau de signalisation qui donne les informations suivantes :

- Voie semi-piétonne
- Vitesse limitée à 20 km/h
- Interdiction de stationner sous peine d'enlèvement du véhicule
- Livraisons autorisées de 6h à 10h30 sur les aires réservées

- Les commerçants empiètent sur les trottoirs pour installer leurs marchandises.
- La circulation automobile est, en général, fluide.

Propositions d'aménagement

Description du projet

- Dévier le flux de circulation d'automobiles en transit.
- Installer des plots magnétiques au début de la rue des Cordeliers, côté Nord, vers la place de la Libération afin de limiter la circulation aux seuls riverains et aux cyclistes.
- Installer un panneau au début de la rue, côté Nord, un panneau de type « voie semi-piétonne autorisée aux cyclistes et aux voitures des riverains ». La circulation se fera à allure réduite pour la sécurité de tous les usagers et le dépassement des cyclistes qui pourront rouler à plusieurs de front sera interdit.

Recommandation pour l'aménagement à plus long terme

Aucune

Documents joints

- 1 plan de localisation du tronçon à aménager dans le cadre du réseau cyclable général (axe cyclable prioritaire)
- 1 plan schématique illustrant la proposition d'aménagement
- 1 planche photographique de la zone à aménager

